



Dossard n° :

A partir du 1° septembre 2024, il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médical pour les non licenciés **majeurs** MAIS ils devront remplir un formulaire de santé sur <https://pps.athle.fr> et nous fournir le numéro de ce PPS.

Nom : Prénom :
Année de naissance : Sexe : F H
N° de licence : Club ou **Entreprise** :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Nationalité : Email :

- 24 Km – 17€** (+ 2€ sur place) Course enfants (7-11 ans) - Gratuit
Coureurs Juniors et plus (nés en 2007 et avant)
 15 Km - 13€ (+ 2€ sur place)
Coureurs Cadets et plus (nés en 2009 et avant)
 9 Km – 9€ (+ 2€ sur place)
Coureurs Cadets et plus (nés en 2009 et avant)

Règlement par chèque établi à l'ordre du : Association des 3 garennes de Sologne
A retourner à Antoine Contrepois, 24 rue de Vouzon, 41600 CHAUMONT SUR THARONNE avant le 01/09/24
OU

Inscription internet sur www.Protiming.fr

Acceptation du règlement

Par la présente inscription, je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la compétition, et déclare l'accepter sans aucune restriction.

Date : Signature :

Autorisation parentale (mineurs)

Je soussigné père, mère, tuteur, tutrice (rayer les mentions inutiles) de l'athlète ci-dessus identifié, autorise ce dernier à participer à la course sous mon entière responsabilité.

Date : Signature :

Règlement

Départ et arrivée

Parvis de l'église Chaumont sur Tharonne

Programme

Accueil des participants, inscription et retrait des dossards à partir de 8h45 et jusqu'à 15 min avant le départ de la course.

Récompenses

Trophée aux 3 premiers hommes et femmes au scratch
Récompenses pour tous les coureurs
Tombola, nombreux lots à gagner.

Ravitaillements

Epreuve individuelle dans l'esprit Trail, il est recommandé aux coureurs de se munir d'un bidon d'eau et nourriture si nécessaire.
15 et 24 km (2 ravitaillements sur le parcours)
9 Km (1 ravitaillement sur le parcours)
Ravitaillement pour tous les concurrents à l'arrivée.

Informations pratiques

Parking au stade municipal.
Postes de contrôle et de secours le long du parcours
Places limitées à 500 personnes (toutes courses chronométrées confondues)
Aucun suiveur n'est autorisé sur les parcours de l'épreuve.
Le chronométrage est assuré par Protiming avec puce électronique.

Droit à l'image :

De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à image et autorise l'organisateur, ayants droit et partenaires à utiliser celle-ci sur tous supports.

Responsabilité civile

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance Groupama Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou en cas d'accident dû à une déficience physique ou psychique, pendant ou après l'épreuve.
Le comité organisateur sera seul juge en cas de litige.

Renseignements: traildes3garennes@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique SVP